

Genre du véhicule	Marque de fabrique			Type			Modèle année	Bordereau-type N°	
Camion (châssis)	H E N S C H E L			H S 15 T . - C H			1964	4' 5 3 2	
Caractéristiques "HS 15 T.-CH" sur plaquette du type, à droite vers marchepied.- "HS 15" devant									
portes de la cabine.- "CH" derrière No du châssis						Carburant diesel			Nombre de cylindres 6
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D) - Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle									
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette									
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc									
Type du moteur 6 R 1215 D - en ligne, vertical, à injection directe									
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique									
Cylindrée 11'045 cm³							Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites, indir		Dimensions ext. en mm *)
Temps 4							Transmission mécan.synchron.Treuil/Cabest.		Longueur
Refroidissement eau			Nombre vit. avant 6		Crochet rem. sur demande			Largeur 2'300	
Entraînement arrière		Vitesse en 1" 8,7-9,8		Vole avant 1'970		Hauteur 2'640			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 71 - 80		Vole arrière 1'709		Empattement			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.			
Frein à pied à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les roues									
Frein à main mécanique, à expansion interne, à triangles, sur les roues arrière (Stopfix)									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm		
A vide	*)	*)	*)	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur		
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'000	3'000	Largeur		
Total			15'950		Multiply Super		Hauteur		
Gar. de fabr.	6'000	10'900	15'950				Haut. ridelles		
Poids max. garanti pr. train routier 40'000				Nombre de portes 2		Porte à faux arr. 204 SAE			
Direction: position à gauche - assistée hydraul.				Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 192 DIN			
Alésage 125				Course 150		C.V. impôts 56,25			
Forme de la carrosserie cabine avancée, fermée									
Nombre de places: total 2 (avant milieu arr.) Places debout									
évent. cabine avec couchettes									

§)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ HELIA ou BOSCH	Indic. de direction AV = séparés au-dessus phares latéraux devant portes cabine	(orange)
Feux de croisement	2/ Bilux	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares		(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ au-dessus feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	90 bB à 2'100 t/min		

Observations et exceptions

*) Modèles	empattement	longueur	porte à faux		braquage	poids à vide		kg Total
			A	R		AV	AR	
HS 15 TK -CH	3'360 mm	5'830 mm	1'100 mm		m	3'275	1'750	5'025
HS 15 TL -CH	4'350	7'720	2'000		15,00	3'200	1'900	5'100

A partir du No de châssis 120'800

§) Équipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 18.1.62
Genève, 16.3.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Tracteur pour véhicule articulé	Marque de fabrique H E N S C H E L	Type H S 15 T S C H	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4' 5 3 3
Caractéristiques "HS 15 TS-CH" sur plaquette du type, à droite vers marche pied.- "HS 15" devant portes de la cabine.- "CH" derrière				
Constructeur du châssis	HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D) - Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle		Carburant	diesel
N° du châssis frappé	à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette			
N° du moteur frappé	à droite, au centre du bloc			
Type du moteur	6 R 1215 DT - en ligne, vertical, à injection directe			
Position du mot.	avant	Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique		
Cylindrée	11'045 cm³	Frein de remorque	à air comprimé, 2 conduites	
Temps	4	Transmission	mécanique Treuil/Cabest.	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	6	Crochet rem. **)
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	8,7-9,8 Voie avant 1'940	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	71 - 80 Voie arrière 1'709	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 14,10/14,80	
Frein à pied à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes roues (tracteur + remorque)				Dimensions ext. en mm
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière (Stopfix)				Longueur 5'730
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.
A vide	3'400	1'650	5'050	Dimension 10.00-20 10.00-20
Charge utile			10'900	Charge pneu 2'900 2'900
Total			15'950	Multiply
Gar. de fabr.	4'700	10'900	15'950	
Poids max. garanti pr. train routier	36'000		Nombre de portes	2
Direction: position	à gauche - assistée hydraul.		Marque du moteur	HENSCHTEL
Alésage	125		Course	150
Forme de la carrosserie	cabine avancée, fermée			C.V. frein 192 DIN
Nombre de places: total	2 (avant milieu arr.)			C.V. impôts 56,25
évent. cabine avec couchettes				

§)		6/ clignoteurs avec lampe-témoin
Phares: marque	2/ HELLA A. NL	Indic. de direction AV = au-dessus phares (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux	latéraux devant portes cabine (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseurs 2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ au-dessus feux AR	Indicateur de vitesse 1/ km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	24 Volts	
Mesure du bruit	90 bB à 2'000 t/min	

Observations et exceptions:

- *) Identification: à partir du No de châssis 120'805
 - ***) Dispositif d'attelage pour véhicule articulé: Il y a lieu de ne monter que l'un de ceux approuvés par le DFJP.
 - ****) Frein de services: 1er circuit = roues AV vhc.-tracteur + remorque.
2ème circuit = roues AR vhc.-tracteur.
- §) Equipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type: Bâle, 15.2.62
Genève, 16.3.64

La Commission d'expertise-type